



Des règles concernant l'équipement des véhicules de fonction ?

Par Donovanpe

Bonjour,

Je souhaite équiper un certain nombre de véhicules de fonction de ma société en kit sécurité ([\[url=https://www.drivecase.fr/kit-triangle-et-gilet/310-kit-triangle-et-gilet-premier-prix.html\]](https://www.drivecase.fr/kit-triangle-et-gilet/310-kit-triangle-et-gilet-premier-prix.html)triangle et gilet[/url] comme celui ci <-). Avant de poursuivre mon achat j'aurais aimé savoir s'il y avait d'autres équipements obligatoires légalement parlant à mettre à disposition dans les véhicules de fonction destinés aux employés.

Merci d'avance pour vos réponses

Par Isadore

Bonjour,

Non, pas d'autres équipements obligatoires (enfin parmi les éléments qui ne font pas partie du véhicule) : [\[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19459\]](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19459)<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19459>[/url]

Quelques formulaires permettant de réaliser des constats amiables seraient sans doute les bienvenus.

Vous pouvez aussi glisser un ou deux éthylotests quelque part.

Par Donovanpe

Merci Isadore pour votre réponse rapide et pour vos recommandations, elles me seront très utiles !

J'avais bien consulté ce document, mais je n'étais pas certain qu'il s'appliquait également aux véhicules utilisés dans un cadre professionnel. J'ai ma réponse à présent

Bonne fin d'après-midi à vous,